

**A l'attention de M. Xavier CHEREAU**  
**Directeur des Ressources Humaines Monde**

En copie :

**M. Bruno BERTIN**  
**Directeur des Ressources Humaines France**

**M. Philippe CAYLOU**  
**Responsable des Relations Sociales France**

**M. Jean Marie ROBERT**  
**Secrétaire National FGMM**

Rennes, le 17 juillet 2020

**Objet : Communication télétravail**

Monsieur CHEREAU,

Depuis le début des groupes de travail sur le télétravail, la CFDT demande qu'une communication soit faite à l'ensemble des salariés pour réaffirmer la notion essentielle de volontariat, quel que soit la forme du télétravail issue des discussions en cours.

Nous avons même accompagné cette demande d'une déclaration dans le 3ème GT du 7 juillet 2020. Si les réponses apportées oralement en séance de négociation sont rassurantes, sur le terrain, aucune communication n'a été faite en ce sens auprès des salariés. Au contraire, le nombre et la répartition des jours de présence des jours télétravaillés sont imposés dans tous les services sans discussion.

Cette absence volontaire de communication, et les actions sur le terrain démontre un manque flagrant de transparence à l'encontre des salariés et une volonté non affichée d'imposer au plus grand nombre et de façon pernicieuse le télétravail massif.

La CFDT regrette que ce point crucial pour la réussite du projet d'entreprise reste sans réponse.

La CFDT vous renouvelle donc la demande d'une communication claire à l'ensemble des salariés insistant sur la notion de volontariat.

Cette notion de volontariat est capitale pour la CFDT. Nous continuerons à nous exprimer en ce sens à l'ensemble des tribunes qui nous seront ouvertes tant que ce sujet sera d'actualité.

En vous remerciant pour l'attention portée à cette demande.

Veillez agréer, M. CHEREAU, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la CFDT,  
Christine VIRASSAMY  
Déléguée Syndicale Centrale CFDT PSA